



Mairie de Pont-Salomon  
Place de l'église  
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON  
43330 – Département de la Haute-Loire**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015**

\*\*\*\*\*

Le 16 décembre de l'an deux mille quinze, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 11 décembre 2015

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

**MEMBRES EN EXERCICE : 19**

**Présents** : COLETTI Laurent, VOCANSON Laetitia, LARDON Antoine, PITIOT Bernadette, DURIEUX Daniel, GARDETTE Davy, TEIL Christian, GROS Muriel, CORNILLON Bertrand, CHAMBON Valérie, CELLE Laura (n'est pas présente pour le vote de la délibération N° 2015/102), MOLINATTI Nadine (départ avant que l'ordre du jour ne soit abordé), RABEYRIN David (départ avant que l'ordre du jour ne soit abordé), DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien (n'est pas présent pour le vote de la délibération N° 2015/102), MONTELMARD Gérard (départ après le vote de la délibération N° 2015/104), VEROT Hélène

**Membres représentés :**

CHAMBON Valérie a donné procuration à PITIOT Bernadette  
GRENOUILLER Aurélie a donné procuration à VOCANSON Laetitia

**Membres absents** : PAGANOTTO Aurélie

**Ouverture de la séance : 19 h 35**

**Désignation du secrétaire de séance**

→ VOCANSON Laetitia est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Laurent COLETTI, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal. Il fait lecture de l'ordre du jour.

**Approbation du compte rendu de la séance du 19 novembre 2015.**

Pour la séance publique du 19 novembre 2015 les délibérations sont au nombre de 17 sous les numéros 2015/85 à 2015/101

➔ **Mis aux voix le procès-verbal 19 novembre 2015 est adopté à l'unanimité**

<b>FINANCES</b>
-----------------

**1/ N° 2015/102 : DETR 2016 : voirie municipale**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve des travaux de réfection de voirie sur le lotissement de la Duo
- Sollicite une subvention dans le cadre de la DETR 2016

**2/ N° 2015/103 : DETR 2016 : Nouvelles technologies – Equipements numériques scolaires**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (1 Abstention : Aurélien DE ROBERT DE BOUSQUET car il n'a pas assisté aux débats)

- Approuve l'acquisition des équipements sus mentionnés
- Sollicite une subvention dans le cadre de la DETR 2016

**3/ N° 2015/104 : Travaux en régie 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'état des travaux en régie 2015

**4/ N° 2015/105 : Restes à réaliser 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve l'état des restes à réaliser 2015

**5/ Taxe assainissement sur l'eau**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : LARDON Antoine et DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien)

- Se prononce contre une augmentation du tarif de la taxe assainissement sur l'eau

**6/ N° 2015/106 : Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC) « assimilée domestique**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Instaure une PFAC « Assimilée domestique » pour un montant de 800€

**7/ N° 2015/107 : Nouveaux tarifs du transport scolaire**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les nouveaux tarifs du transport scolaire applicables à compter du mois de septembre 2015

**1/ N° 2015/108 / Création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à hauteur de 22/35<sup>ème</sup> à compter du 05/01/2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (1 Abstention : Aurélien DE ROBERT DE BOUSQUET)

- Décide la création d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 05/01/2016

**2/ N° 2015/109 : Régime indemnitaire 2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (1 Abstention : Aurélien DE ROBERT DE BOUSQUET)

- Approuve le régime indemnitaire pour l'année 2016

**3/ N° 2015/110 : Indemnités d'exercice de mission**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une indemnité d'exercice de mission aux agents concernés

**La séance est levée**